le Céteau

N°9 / Hiver 2010

Magazine municipal d'information de Pont de Buis lès Quimerc'h

Dossier

Une nouvelle station d'épuration au Morduc

Pont-de-Buis lès Quimerc'h

Ouvert sur le monde

Sommaire

Sommaire 2
Édito 2

Vie de la commune
La redevance incitative 3
Maison de l'enfance, de la famille et de l'emploi 4

Dossier :
Une nouvelle station d'épuration au Morduc 5

Culture & Patrimoine
L'émetteur de Radio Quimerc'h 10

Zoom sur…
Lucie Aubrac : un nom et un héritage pour l'école élémentaire de Pont-de-Buis 11
Informations pratiques 12

Pont-de-Buis lès Quimerc'h
Ouvert sur le monde

LE CÉTEAU N°9
HIVER 2010

Directeur de la publication :
Roger Mellouët

Rédaction :
Commission communication

Crédit photos :
Phovoir,
Agnès Cochennec (pour le Télégramme),
Michel Coadour (pour le Ouest-France),
mairie de Pont de Buis lès Quimerc'h

Réalisation :
GéDéZ'ailes Créations

Impression :
Cloître Imprimeur

PEFC
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement chez un imprimeur disposant de la chaîne de contrôle.

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

10 ans déjà ! 10 ans se sont écoulés depuis le passage de l'an 2000 qui avait fait couler beaucoup d'encre et susciter autant de craintes que d'espoirs.

Force est de reconnaître que ce qui avait été le moteur de la génération d'après-guerre, c'est-à-dire l'espoir d'une meilleure vie pour tous, s'est envolé pour la génération suivante.

Nous vivons des années où l'incertitude domine pour le plus grand nombre, où plus que jamais chacun vit au jour le jour, en privilégiant son confort personnel. Chacun tâche de s'adapter au monde qui l'entoure tout simplement.

Aussi, il revient aux collectivités territoriales, communes et communautés de communes, d'assurer plus que jamais la cohésion sociale et le bien-être de leurs habitants. Répondre aux besoins de tous, du plus jeune au plus âgé, tel est le but recherché par vos élus.

Ce qui ne veut pas dire privilégier l'intérêt individuel au détriment de l'intérêt collectif, bien au contraire. Depuis ces dernières années, des services se sont organisés principalement autour de l'enfance : garderies, accueil de loisirs du mercredi et pendant les petites vacances, centre aéré du mois de juillet. Nous nous sommes adaptés aux nouvelles réglementations et avons relevé un nouveau challenge : la création d'une maison de l'enfance. Sa construction a pris du retard, retard dû à des erreurs commises par une entreprise. L'ouverture prévue en janvier 2011 est donc repoussée à avril 2011. Les possibilités d'accueil de jeunes enfants s'en trouvent renforcées et s'ajoutent aux offres déjà existantes grâce aux assistantes maternelles.

Autre sujet qui apparemment, n'a aucun lien avec le sujet précédent. Et pourtant, si nous voulons accueillir des populations nouvelles, il faut certes des lieux d'accueil pour les nouveau-nés et les enfants, mais aussi des services de récupération des déchets, déchets ménagers et déchets de station d'épuration. Nous avons d'ailleurs engagé au niveau de la communauté de communes une réflexion concernant les déchets ménagers et sur la mise en place d'une redevance incitative permettant à chaque famille de rétribuer ce service à hauteur de son utilisation.

Quant à la station d'épuration, je ne suis pas sûr que tous les pont-de-buisiens savent où elle se trouve. Elle est pourtant essentielle à notre vie quotidienne, voire même indispensable si nous voulons continuer notre progression démographique dans les 20 ans à venir. La nouvelle station est désormais en fonction, ce qui nous a incité à lui consacrer une large place dans ce céteau.

De nouvelles réalisations qui en appellent d'autres, en 2011 et dans les années à venir. Mais à chaque année suffit sa peine… Aussi, en ce début 2011, je me contenterai de vous souhaiter, au nom de la municipalité une année heureuse, pendant laquelle vous verrez vos projets se concrétiser.

Bonne année, bonne santé à tous.
Bloavez mad

Le Maire,
Roger Mellouët

> La redevance incitative : qu'est-ce que c'est ?

Afin de réduire la quantité de déchets produits par chacun, plusieurs solutions s'offrent à nous. Faire appel au bon sens de chacun, à son civisme, à la conscience qu'on ne peut continuer à jeter emballages, verres, plastiques et autres déchets qui peuvent trouver de nouveaux usages…

… Une autre idée est de faire participer chacun à hauteur de ce qu'il jette, partant du principe pollueur-payeur. On l'appelle la redevance incitative qui se calcule en fonction de la production de déchets de chaque famille.

Ainsi les usagers sont incités à réduire leurs quantités d'ordures non triées tout en réduisant le montant de leur facture.

Pourquoi ?

Le Grenelle de l'environnement a mis en avant le terme de tarification incitative. Dans la loi de programme relative à sa mise en œuvre, l'article 46 annonce *" la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) devront intégrer dans un délai de 5ans une part véritable incitative devant prendre en compte la nature et le poids et/ou le volume et/ou le nombre d'enlèvements des déchets. "*

Le Grenelle de l'environnement ayant été voté en 2007, les collectivités ont jusqu'à 2012 pour instaurer une incitation par les modes de financement.

D'autre part, la redevance incitative est un moyen pour la collectivité de s'approprier et de mieux maitriser la gestion financière de son service d'élimination des déchets. Des études montrent que la mise en place de la redevance incitative entraine une modification des flux des déchets produits par les usagers du service public, ménagers et professionnels. On constate une réduction des ordures ménagères de 15 à 50 % en poids et une augmentation des déchets recyclables de 10 à 100 % en poids sans altération de la qualité de tri.

Comment ?

Actuellement la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est perçue avec la taxe foncière. Son montant varie en fonction de la valeur du logement (ou du local pour les professionnels) et n'est pas lié à la quantité des déchets produits.

La redevance incitative se compose d'une part fixe qui garantit l'accès au service et d'une part variable liée à la quantité de déchets produits par l'usager.

La part fixe représente 30 à 70 % du total de la redevance, ce taux sera déterminé lors de l'étude et couvre les dépenses occasionnées par le service de collecte, de tri, d'enlèvement, de fonctionnement…

Le montant de la part variable se mesure au poids ou au volume d'ordures ménagères présenté à la collecte. Plus l'usager produit d'ordures ménagères, plus sa redevance est élevée.

Différentes méthodes existent pour calculer le montant de la part variable : nombre de fois où l'usager sort sa poubelle, système de sacs payants, système de puce électronique fixée dans la poubelle du particulier….

Ces diverses méthodes de comptage existant, à la collectivité d'opter pour celle qui lui semble la plus adaptée à son territoire.

Concrètement, à Pont-de-Buis lès Quimerc'h

La collecte et le traitement des ordures ménagères à Pont de Buis lès Quimerc'h sont assurés par la Communauté de Communes de l'Aulne Maritime.

Récemment une enquête a été menée afin de faire un état des lieux sur le service de collecte, de traitement et d'élimination des ordures ménagères sur le territoire.

Elle a été réalisée en plusieurs parties : un suivi des collectes, une analyse des documents récapitulatifs et des contrats de la Communauté de Communes de l'Aulne Maritime ainsi qu'une enquête sociologique.

Cette enquête a permis de mettre en avant les points forts et faibles du service du traitement des ordures sur le territoire (de la collecte à l'élimination), a relevé les difficultés rencontrées par les usagers et les professionnels du service.

A l'issue de cette étude, une des solutions préconisées pour améliorer le service est la redevance incitative. 91 % des personnes ayant participé à l'enquête se sont montrés favorables à l'instauration de cette redevance.

Sources : ADEME ; Ministère de l'Environnement

> Maison de l'enfance, de la famille et de l'emploi

Après quelques problèmes techniques rencontrés en début d'année 2010, les travaux de la maison de l'enfance arrivent à terme. La réception des bâtiments est prévue pour fin janvier et l'ouverture de la structure le 1er avril 2011. La maison de l'enfance de la famille et de l'emploi abritera dès le mois d'avril deux espaces au service de la population: l'espace social et l'espace enfance.

L'espace social

L'espace social regroupera les services du Centre Départemental d'Action Sociale, le PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Economique) et la mission locale et ses différentes permanences :

Le Centre Départemental d' Action Sociale (CDAS)

	Jours	horaires	téléphone
Accueil administratif et/ou social	jeudi sans RdV	9h15-12h	02 98 85 35 33
Entretiens avec les assistantes sociales	mardi et jeudi sur RdV	9h-12h 13h30-16h45	02 98 30 39 50
Préparation à l'accouchement	lundi	14h-16h	02 98 85 63 52
Interventions de puéricultrices	vendredi sur RdV		02 98 85 63 52
Consultations puéricultrices /médecin	1er et 3e lundi sur RdV	14h-16h30	02 98 85 63 52

Le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

Le PLIE a démarré fin 1993 sur la communauté urbaine de Brest . Il a été étendu à l'ensemble du Pays de Brest en juin 1999.

L'objectif est de favoriser l'accès à un emploi durable des personnes qui sont en situation de chômage de longue durée.

Priorité du PLIE : Mettre en place des moyens pour répondre aux problèmes de mobilité des bénéficiaires et diversifier l'offre d'insertion en direction des métiers déficitaires en démarchant directement les entreprises. Lundi et mardi toute la journée. Contact : 06 87 86 64 79

La mission locale

(permanences de la mission locale du Pays de Brest)

Pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 26 ans dans le Pays de Brest.

Rôle : Accueil, orientation et suivi des jeunes demandeurs d'emploi. Programmation d'actions de formations. Favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des jeunes. Répondre aux besoins liés à l'environnement social des jeunes demandeurs d'emploi.

Le jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 13h30 à 15h30 sur rendez-vous, le vendredi de 9h30 à 12h30 sans rendez-vous. Contact : 02 98 73 07 95

L'espace enfance

L'espace enfance regroupera les services d'accueil liés à l'enfance : le multi-accueil, l'accueil de loisirs et le Relais Assistantes Maternelles.

Le multi-accueil

Le multi-accueil vient compléter l'offre d'accueil des touts petits limité aujourd'hui à l'accueil individuel, offrant ainsi un choix de mode de garde collectif. Le multi accueil proposera un accueil occasionnel (halte-garderie) et un accueil régulier (crèche).

A partir du 1er avril, une équipe compétente et qualifiée accueillera les enfants du lundi au vendredi, de 7h à 18h30 dans un cadre chaleureux et adapté aux tout petits.

Le Relais Assistantes Maternelles

Le relais assistantes maternelles est un lieu ressources pour les parents et les assistantes maternelles.

C'est un lieu de rencontre des familles qui les aide à aborder l'accueil à domicile avec le maximum de garanties. Il favorise la mise en contact des parents qui ont besoin de faire garder leur enfant avec une assistante maternelle. Il apporte aux parents tous les renseignements dont ils ont besoin pour assumer leur rôle d'employeur : informations sur la législation, démarches à effectuer, prestations.

C'est un lieu «Ressources» créé pour aider les assistantes maternelles dans l'exercice de la profession : droits, législation, formation, valorisation de la profession… C'est également un lieu d'échange, qui permet aux assistantes maternelles de participer chaque semaine à des rencontres organisées par l'éducateur de jeunes enfants.

L'accueil de loisirs

De nouveaux locaux ont également été pensés pour l'accueil de loisirs qui se trouve actuellement un peu à l'étroit.

Quatre salles d'activités adaptées à chaque âge, une salle d'activité cuisine, une salle de sieste et l'espace motricité commun à toutes les structures d'accueil vont ainsi permettre aux enfants de 3 à 11 ans de s'épanouir sur leur temps de loisirs.

Pour tout renseignements concernant les services de la maison de l'enfance vous pouvez contacter la mairie au 02 98 73 04 38 ou le service enfance-jeunesse au 02 98 81 34 82.

Une nouvelle station d'épuration au Morduc

Pour répondre à l'arrivée d'une nouvelle population et aux normes plus contraignantes, une nouvelle station d'épuration a relayé l'ancienne, sur une surface de terrain plus importante. A partir du Plan d'Occupation des Sols (POS), de la population existante et de la population susceptible de s'installer (terrains constructibles), la station doit répondre à 4 200 équivalents/habitants.
Le projet, d'un coût de 1 155 800 € HT, est subventionné par le Conseil général (20 %) et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (30 %).

En service depuis septembre, cette véritable usine traite en moyenne 205 m³/jour d'effluents, avec des points hauts à 30 m³/heure. Elle peut supporter en capacité maximale 400 m³/jour. De plus, elle reçoit jusqu'à 200 m³ d'eaux pluviales les jours de forte pluie.

Il est, d'ailleurs, interdit de brancher des eaux de gouttière sur le réseau car cela nuit considérablement à son efficacité. En effet, la station est paramétrée pour recevoir une quantité d'effluents limitée et en branchant les eaux pluviales, elle reçoit plus que ce pourquoi elle est construite.

L'équipe technique de la station, de gauche à drotie :
Patrick Even, Pascal Le Bihan, Jean Luc Piriou et Gildas Le Goff

Un traitement très organisé

Au bout de la collecte, les eaux usées se déversent, par le biais de deux conduites en alternance, dans un premier bassin : l'aérateur qui ressemble à une drôle de piscine d'un volume de 840 m³, d'un diamètre de 17, 5 m.

Arrivée des eux usées à la station

Brassé et oxygéné, l'effluent subit aussi un traitement au chlorure ferrique par centrifugeuse pour chasser le phosphore. Cette étape permet l'élimination des matières carbonées et azotées.

Ensuite, l'eau se déverse dans le clarificateur pour la poursuite de l'opération : un bassin de 18, 5 m de diamètre et de 3 m de hauteur d'eau.

Décantée et séparée de la boue, l'eau rejoint la rivière par gravitation, après un passage à l'Ultra Violet pour tuer les bactéries.

Les boues, épaissies à 7 % de matière sèche (il existe aussi une solution à 20 %), par ajout de polymères, sont recueillies dans deux silos de stockage (400 et 630 m³) par l'action d'une pompe volumétrique. Cette boue est ensuite épandue par un agriculteur à raison de 70 m³ à l'hectare tous les deux ans (soit l'équivalent de 40 ha).

On peut souligner l'installation d'un dégrilleur pour capter les matières volumineuses et indésirables (type tampon) ainsi qu'un environnement paysager pour agrémenter le site.

Station UV

Bassin d'aération et clarificateur

Une station en auto-surveillance

Toutes ces opérations sont suivies par des contrôles fréquents : des analyses quotidiennes sont effectuées par les services techniques municipaux et d'autres, plus complètes, sont réalisées par le SEA (Service d'Eau et Assainissement), service du Conseil Général.

D'autre part, la station est programmée en auto-surveillance technique, avec une batterie d'outils informatiques. Après cet itinéraire technique et biologique, une eau limpide et claire se jette dans la Douffine, à hauteur du Morduc. Et le cycle, quotidien, continue…

> Assainissement collectif : de la maison à la rivière, le parcours des eaux usées domestiques

Elément indissociable de l'urbanisation de notre société moderne, l'Assainissement est un service essentiel du traitement des eaux usées domestiques.

Entre le geste quasi banal et quotidien de l'usager (actionnant son robinet, sa chasse d'eau, sa machine à laver, son lave-vaisselle) et son rejet dans la Douffine, c'est un très long parcours qui attend l'eau usée. Son passage par la station d'épuration du Morduc lui permet de retrouver une haute qualité bactériologique et sanitaire.

Implanté en 1987 dans la commune, le service d'assainissement collectif a depuis beaucoup évolué et s'est amélioré afin répondre aux nouvelles normes et aussi de faire face à la forte évolution démographique. Bien entendu, il a été nécessaire durant un temps de creuser rues et routes pour déposer la toile que constitue le réseau local.

Car avant de rejoindre la station du Morduc, le collectage et l'acheminement sont des bases majeures qu'il faut maîtriser.

Il existe deux systèmes à partir des sorties d'habitation disposant d'une boîte de branchement : le gravitaire et le non gravitaire. « Dans le premier cas, explique Patrick Even, responsable technique, nous avons une longueur totale de 20 km de tuyaux d'un diamètre de 200 mm. Pour le non gravitaire, nous avons un circuit de 3 km de conduites d'un diamètre de 90 mm et neuf postes de refoulement qui impulsent la pression utile à la poussée des eaux. De la boîte de branchement au réseau, nous avons des conduites de 125 ou 160. ».

Une extension vers Quimerc'h en 2011

Notre réseau reçoit aussi une partie du bourg de la commune de Saint-Ségal, régie par convention. Au total, 1 400 branchements existent sur le réseau. Une extension vers le Bourg de Quimerc'h sera effectuée en 2011. Des travaux qui vont exiger la pose de nouvelles conduites : 1 700 m par gravité de la Vallée à l'école Cornec,

Une eau claire et limpide se jette dans la Douffine…

Clarificateur

1 200 m par refoulement entre la Vallée et Migouron jusqu'au bourg de Quimerc'h. Ainsi, il ne restera que quelques quartiers à raccorder, comme celui de Ty Jopic ou du Pont Neuf par exemple, les autres restant en assainissement individuel.

Petit lexique

Effluent : terme générique désignant une eau usée urbaine ou industrielle, et plus généralement tout rejet liquide véhiculant une certaine charge polluante (dissoute, colloïdale ou particulaire).

Le terme désigne également les déjections animales ("effluents d'élevage"). On parle aussi d'effluents gazeux.

Équivalent-habitant E.H. : unité de mesure représentant la quantité de pollution émise en un jour par une personne. 1 E.H. = 60 g de DBO5/jour ou 21,6 kg de DBO5/an. (DBO5 : Demande Biochimique en Oxygène en 5 jours).

Polymère : molécule formée de l'association de plusieurs molécules de plus petite masse, identiques ou non.

> Une station d'épuration, comment ça fonctionne ?

Comment l'eau est-elle épurée ?

Les eaux usées qui sortent des habitations sont acheminées jusqu'à la station d'épuration par des réseaux d'assainissement.

Mais comment fonctionne une station d'épuration ?

L'eau polluée passe à travers des grilles (1) qui retiennent et enlèvent les plus gros déchets (cotons-tiges, morceaux de papier, de plastique, de bois…). L'eau passe aussi dans un ouvrage (2) où les huiles et graisses flottantes sont récupérées en surface. Les sables et graviers plus lourds se déposent au fond de ce même ouvrage, puis sont envoyés à la décharge publique.

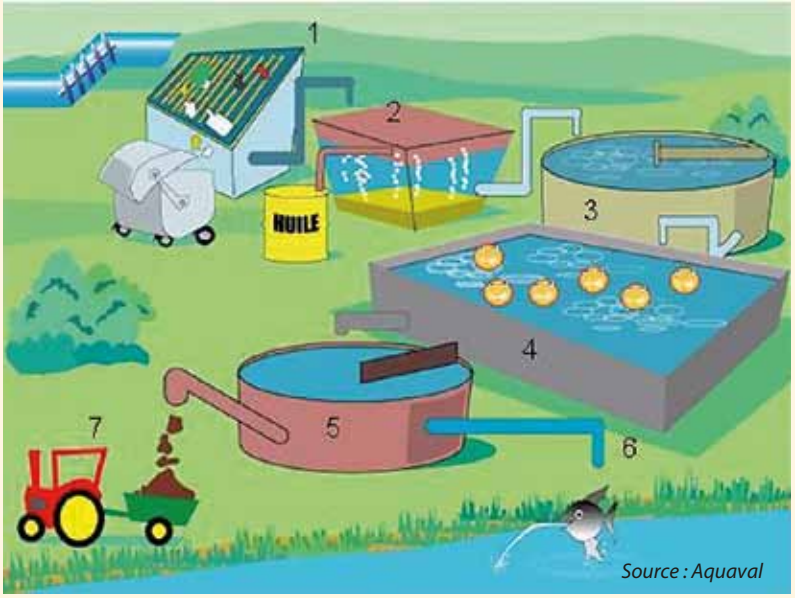

Source : Aquaval

Pompe des boues

L'eau s'écoule ensuite dans un grand bassin appelé décanteur (3) au fond duquel se déposent les boues. On fait passer ensuite l'eau (encore très sale) dans un bassin d'aération (4) où des bactéries «mangent» petit à petit la pollution.

L'eau passe alors par un dernier décanteur (5) au fond duquel tombent les matières polluantes (sous forme de boues) dévorées par les bactéries. L'eau est suffisamment propre pour pouvoir être rejetée à la rivière. Elle peut alors reprendre son cycle naturel.

Attention, l'eau épurée n'est pas potable. C'est une eau de qualité satisfaisante pour l'éco-système qui dépend de la rivière où elle est rejetée.

(7) Les boues récupérées du décanteur peuvent être utilisées comme engrais dans l'agriculture sinon elles sont envoyées en décharge publique ou incinérées.

Une goutte d'eau passe entre 13 et 30 heures dans une station d'épuration.

L'émetteur de Quimerc'h

L'actuel émetteur de Quimerc'h, situé dans un bâtiment construit en 1949-1950 diffuse les programmes de France Info sur le réseau d'ondes moyennes de Radio France. Il est la propriété de Télédiffusion De France qui est chargé de son bon fonctionnement.

Façade ouest

Son rôle depuis l'origine est la diffusion ou la retransmission d'émissions enregistrées dans les studios de Rennes, Brest ou Paris le plus souvent. Aucune émission n'a jamais été enregistrée dans les locaux quimerchois. L'appellation « Radio Kimerch » est associée à Pierre Jakez Helias depuis 1946, année du début de ses programmes en langue bretonne d'une demi-heure par semaine.

Cet émetteur voit son origine remonter aux années 1940 lorsque les autorités décident d'implanter une antenne dans le Finistère. À l'époque, le département ne reçoit que les radios périphériques, notamment anglaises. Il voit le jour entre 1942 et 1944 avant d'être incendié par les résistants.

Un nouvel émetteur provisoire est ensuite installé au bourg de Quimerc'h, toujours pour les mêmes raisons. Il commence à fonctionner en mars 1946. Quelques années plus tard, le bâtiment actuel est construit sur la route de Rosnöen, au lieu dit Pennamenez. Les émetteurs qui y sont installés ne seront changés qu'au début des années 1980, lors de leur automatisation.

Entre 1949 et 1980, seules quelques modifications ont été faites sur le site : les antennes sont adaptées et leur puissance augmentée dans les années 1970. Ces aménagements ne seront jamais utilisés puisque la puissance d'émission reste la même.

Les deux antennes, d'une puissance de 20 kw chacune, émettent sur le réseau d'ondes moyennes, sur les fréquences 1404 khz et 1071 khz. En 1997, la seconde fréquence, correspondant aux émissions de France Inter a été supprimée et son émetteur démonté.

Aujourd'hui, l'émetteur de Quimerc'h diffuse les programmes de France Info sur la fréquence 1404 khz en ondes moyennes.

L'émetteur de Quimerc'h diffuse les émissions des programmes National et Parisien. A la création de l'ORTF, Quimerc'h diffuse les programmes de France Inter et de France Culture. France Info prend la place de France Culture lors de sa création en 1987.

Les émissions en langue bretonne sont diffusées uniquement sur l'émetteur de Quimerc'h jusqu'à l'arrivée de la modulation de fréquence (FM) et la construction

Façade sud

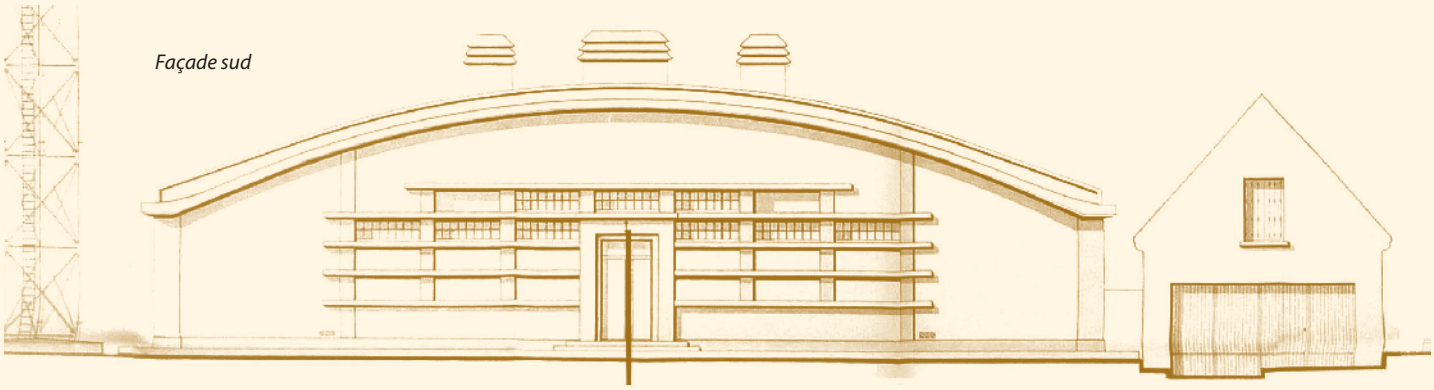

Lors de chaque fête nationale, le drapeau français devait être hissé sur le mât prévu à cet effet, situé au-dessus de la porte d'entrée. A l'époque de l'ORTF, les programmes débutaient et finissaient au son de la Marseillaise.

de l'émetteur de Roc'h Tredudon en 1969. Par la suite, elles sont diffusées simultanément sur les deux réseaux jusqu'à la création du réseau radio bleu régional en 1982.

Les programmes en langue bretonne sont peu nombreux : 30 minutes hebdomadaires de 1946 à 1962/1963. À partir de ce moment-là, des émissions quotidiennes de 5 puis 10 et enfin 15 minutes sont ajoutées aux émissions hebdomadaires. Ces programmes durent jusqu'à la création de Radio Bleue en 1982.

Ils sont enregistrés à Brest et à Rennes et sont transmis en décrochage des programmes de France Inter.

Avec l'arrivée de la télévision, le rôle de l'émetteur de Quimerc'h évolue. Parallèlement à son activité de diffusion, il est chargé du bon fonctionnement des réémetteurs télévision de l'ouest de la Bretagne. Les équipes de techniciens centralisent les informations et se déplacent sur les sites, afin de maintenir le bon fonctionnement de tous ces réémetteurs. Cependant et paradoxalement, Quimerc'h n'a jamais été un réémetteur de télévision.

Les émissions en langue bretonne, Pierre Jakez Helias et Radio Quimerc'h

La conférence de Ronan Calvez qui a eu lieu le 17 septembre 2010 à la médiathèque municipale a réuni un grand nombre de personnes. Petit résumé…

A la libération, la question de la langue bretonne à la radio se pose. En effet, les agissements de nationalistes bretons pendant l'occupation et à la libération inquiètent les autorités.

Pendant les années d'occupation, ces nationalistes, accusés et condamnés pour collaboration, ont créé une programmation en langue bretonne, élitiste et non diffusée en zone bretonnante. A la libération, les nationalistes émigrés lancent une campagne anti-française de l'étranger. Il est temps d'agir.

Maurice Le Nan, alors directeur de l'information régionale à Rennes, prend en compte le caractère particulier de l'affaire. La langue bretonne est encore largement pratiquée par la population, complètement étrangère aux activités d'une minorité d'intellectuels.

Il a pour voisin un professeur de littérature d'origine bigoudène et bretonnant. Il lui demande de réfléchir à des émissions en langue bretonne de 30 minutes par semaine. Pierre Jakez Helias s'adjoint les services d'un autre enseignant, Pierre Trepos.

Les émissions commencent en décembre 1946 et pendant douze ans Pierre Jakez Helias occupe les tranches horaires en langue bretonne.

C'est un moment gravé dans les mémoires. Dans les années 1940-1950, la radio se démocratise et si tout le monde n'est pas encore équipé, il est possible de se réunir autour d'une TSF dans un lieu public ou chez une personne en possédant une.

Pendant ces douze années, Pierre Jakez Helias a travaillé sur trois types de textes. Les premiers, connus sous le nom de Biskoaz kemend-all racontent les aventures de Jakez Kroc'hen et de Gwilhou Vihan dans le petit village de Poullfaouig.

Les seconds racontent les aventures de Loullig et Herveig, plus pédagogues, ils confrontent « le Bretagne d'hier soir avec celle de cet orageux matin ».

Enfin, la troisième série d'émissions comprend des contes recueillis et imaginés par Pierre Jakez Helias.

Durant ces douze années de radio, Pierre Jakez Helias contribue à la création d'un folklore breton, au souvenir d'un mode de vie à un moment où la Bretagne se transforme et entre réellement dans le XXe siècle, laissant derrière elle une société révolue, souvent idéalisée.

Une pochette de 33 tours illustrée par René Yves Creston.

Une nouvelle image pour Pont-de-Buis lès Quimerc'h

C'est en 1952, peu de temps après l'érection de Pont-de-Buis en commune que le blason a été adopté, accompagné de sa devise « Pont d'or en abîme accompagné de quatre étoiles flamboyantes à six raies sur fond de gueule.»[1]

Depuis cette année 1952, Pont-de-Buis puis Pont-de-Buis lès Quimerc'h est représenté par ce blason…

Pont-de-Buis lès Quimerc'h

Ouvert sur le monde

… La démarche de la commune en créant un logo n'est pas de remplacer ce blason mais de doter Pont-de-Buis lès Quimerc'h d'un véritable outil de communication.

En effet, blasons et logos n'ont pas les mêmes significations. Les blasons suivent les règles de l'héraldique et les logos les règles de communication.

Le blason d'une commune est le symbole qui la représente, les couleurs et les motifs ont chacun une signification. Il est l'emblème de la ville, fournit de précieux renseignements sur les origines et l'histoire de la commune.

Le logo, comme le blason, porte en lui l'identité de la ville qu'il représente mais est aussi et surtout sa carte de visite.

Le logo se veut simple et surtout facilement identifiable et mémorisable.

C'est dans cet esprit que le logo de Pont-de-Buis lès Quimerc'h a été imaginé. Résolument tourné vers l'avenir, le logo imaginé par GédéZ'ailes communication représente toutes les singularités de Pont-de-Buis lès Quimerc'h.

Il reprend la notion des trois entités : Pont-de-Buis, Quimerc'h et Logonna-Quimerc'h se réunissant dans une fleur qui symbolise la partie rurale de notre commune, le rouge rappelant le côté industriel.

L'ouverture sur le monde caractérise l'activité économique tournée vers le monde extérieur de Nobelsport, Livbag, Salaün Holidays et Novatech.

Elle symbolise aussi le côté multiculturel de la commune.

45 ans après cette fusion entre Pont-de-Buis, Quimerc'h et Logonna-Quimerc'h, ce logo figure la solidarité entre les territoires ruraux et industriel. Il représente aussi toutes les particularités de cette commune : trois centres, développés autour d'une industrie qui s'est diversifiée tout en respectant leurs origines rurales.

[1] Le pont explique que la commune est à cheval sur deux rives et en tire son nom. Les étoiles flamboyantes symbolisent la poudrerie, origine de l'agglomération, le fond de gueule indique la nature industrielle du pays.

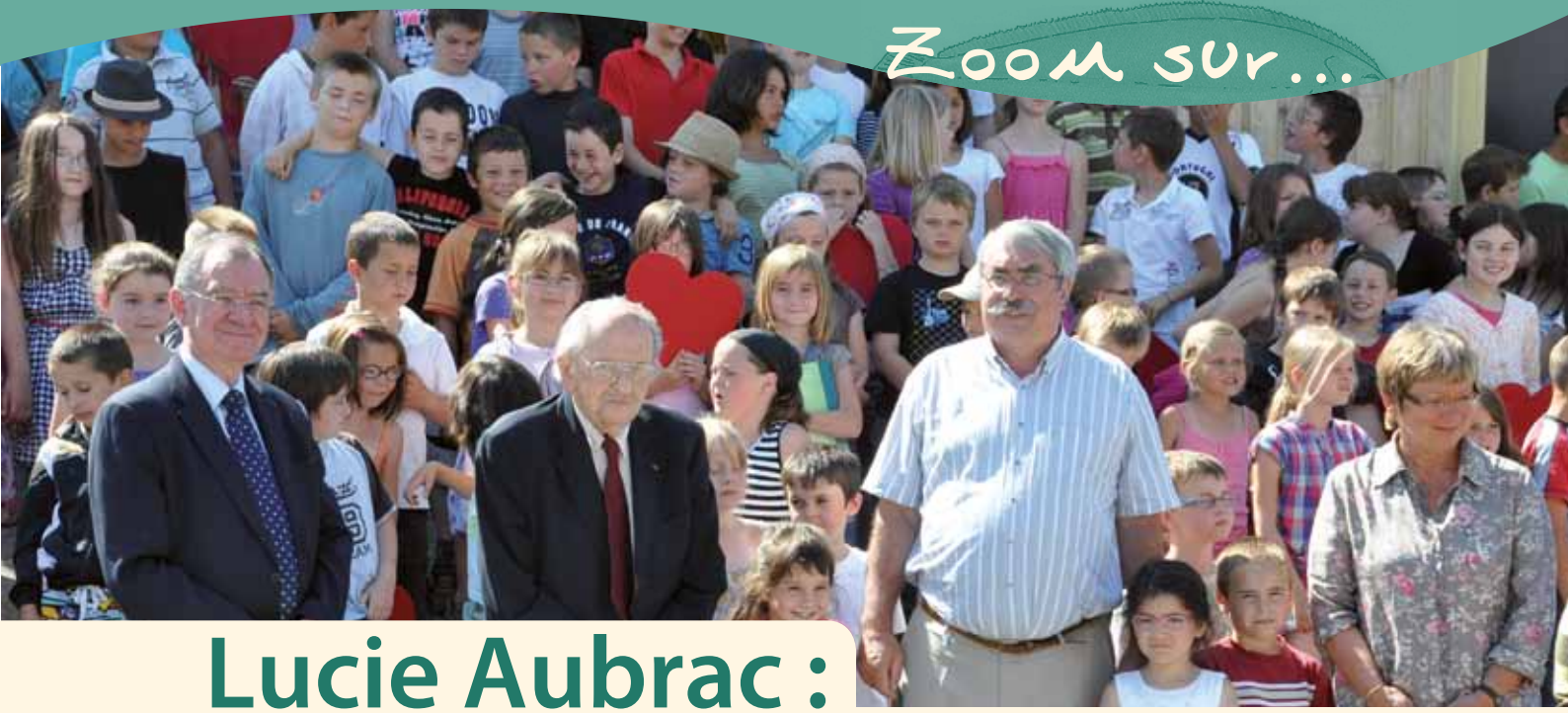

Lucie Aubrac : un nom et un héritage pour l' école élémentaire de Pont-de-Buis

La volonté unanime du conseil municipal de donner à l'école élémentaire de Pont-de-Buis le nom de Lucie Aubrac (1912-2007), enseignante et résistante, est assurément « le bon choix » selon son mari Raymond Aubrac, né le 31 juillet 1914, également grande figure de la résistance, Grande Croix de la Légion d'Honneur depuis le 14 juillet. Cette inauguration a eu lieu en présence de Brigitte Kieffer et d'Alain Miossec, recteur d'académie originaire de la commune.

Le 29 juin 2010, jour anniversaire de la naissance de Lucie, l'inauguration officielle a non seulement permis de mettre en valeur la personnalité de cette femme d'exception mais aussi d' honorer l' école de la République tout en tirant des leçons d' Education civique de la présence de Raymond Aubrac et de ses paroles, véritables morceaux choisis. De l' Histoire Grandeur Nature, un moment inoubliable partagé par tous, apprécié de tous, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Au cœur de cette journée exceptionnelle, les enfants, parfaitement entourés par un personnel remarquable, ont pleinement apporté leur pierre à l'édifice, en disant ou chantant des mots qui faisaient écho aux paroles de Raymond.

Le refus de la défaite et de la fatalité : une évidence pour Lucie et Raymond, dont les destinées se croisèrent à partir de 1939 ; ils furent des pionniers de la Résistance avant de contribuer à la développer efficacement en prenant tous les risques.

Auprès des élèves de CM2, avec lesquels il a discuté durant une heure, et auprès des adultes, Raymond Aubrac a retracé son riche parcours, évoquant notamment son travail de propagande au sein du mouvement Libération, mais aussi ses actions paramilitaires dans l' Armée secrète de Delestraint ou encore sa mission de Commissaire de la République pour rétablir cette même République, que le sinistre régime de Vichy avait supprimé depuis juillet 1940. Il a aussi évoqué Jean Moulin, qui « réussit à unifier toutes les composantes de la Résistance, un fait unique en Europe », sans oublier Lucie, la femme de sa vie qui lui sauva la vie en juin 1943, en organisant une évasion qui lui permit d' échapper à la déportation et à la mort.

Mais au delà des heures sombres de son parcours, Raymond Aubrac a également voulu délivrer des messages forts, d'optimisme, de solidarité et de tolérance.

Lucie a toujours fait siennes ces valeurs. Puissent nos enfants s'en inspirer.

Informations pratiques

> Mairie
Esplanade du Général de Gaulle
02 98 73 04 38
Accueil-mairie@pontdebuislesquimerch.fr
www.pontdebuislesquimerch.fr
Ouverture du lundi au jeudi
8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17h30
Vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Samedi 8 h 30 - 12 h

> Mairie annexe
Rue Albert Louppe
02 98 26 91 80
Accueil-mairie@pontdebuislesquimerch.fr
Ouverture mardi et samedi 10 h - 12 h

> Service animation
Espace François Mitterrand
02 98 81 34 82
Pont-de-buis-les-quimerch-animation@wanadoo.fr
Ouverture du lundi au jeudi
9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 18h
Vendredi 9 h - 12 h30 et 13 h 30 - 17 h

> Espace jeunes
Espace François Mitterrand
02 98 81 34 82
Pont-de-buis-les-quimerch-animation@wanadoo.fr
Ouverture mercredis et vacances scolaires

> Médiathèque municipale
Rue Albert Louppe

Administration
02 98 81 34 82
Pont-de-buis-les-quimerch-animation@wanadoo.fr

Médiathèque
02 98 26 94 83
Mediatheque.pdblq@orange.fr

Ouverture mardi et vendredi 16 h 30 - 18 h
Mercredi 10 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h
Samedi 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30

> Garderies et Accueil de Loisirs
Direction
02 98 81 34 82
Pont-de-buis-les-quimerch-animation@wanadoo.fr

Garderie de Pont de Buis
Rue des écoles
02 98 73 16 70
Ouverture 7 h - 9 h et 16 h 30 - 18 h 30

Garderie de Quimerc'h
Rue Albert Louppe
02 98 26 94 53
Ouverture 7 h - 9 h 16 h 30 - 18 h 30

Ouverture accueil de loisirs 7 h - 18 h 30

Pont-de-Buis
lès Quimerc'h
Ouvert sur le monde